

A retourner à :

TOUMBACK 'PROD – 16, rue Rameau - 17000 La Rochelle

Identifiant du stagiaire :

Mme Mr Nom : Prénom :

Date de naissance: Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mobile : Adresse E-mail

Statut et formation du stagiaire :

Musicien / Danseurs / Discipline :

Enseignant / Discipline :

Intermittent

Autre (A préciser)

Dites en quelques lignes votre parcours :

Ce que vous attendez de la formation :

Petites remarques : Par expérience ...si vous venez de la part d'une structure, il est préférable de venir à deux, afin de pouvoir poursuivre en binômes...pour le retour à la structure, cette formation sollicite beaucoup le travail en équipe

Cette année nous proposons 2 possibilités

FORMATIONS CERTIFIANTES - TOUMBACK

De la rythmique corporelle à l'état de danse

4 modules de 30 heures sur une année soit 120 heures (Eligible CPF)

Formation qui permet d'enseigner la méthode Toumback avec son répertoire dans des formations portant le nom « Toumback »

L'idée est de constituer par la suite une équipe nationalement et internationalement qui pratique et développe la méthode et son approche

- Module 1** du 26 au 30 Octobre 2020 à **LA ROCHELLE**
- Module 2** du 25 au 29 Janvier 2021 à **LA ROCHELLE**
- Module 3** du 05 au 09 Avril 2021 à **LA ROCHELLE**
- Module 4** du 05 au 09 Juillet 2021 (lieu à définir)

En cas d'auto-financement, les frais d'inscription sont de 500 € . (Ce tarif ne comprend ni l'hébergement, ni les frais de repas ...) NB: votre inscription sera validée après paiement d'arrhes d'un montant de 200€.

En cas de prise en charge par un organisme (employeur, association) ou bien AFDAS, UNIFORMATION ou encore FIFPL (Fonds de formation de auto-entrepreneurs) votre inscription sera validée après réception de ce bulletin après signature de l'employeur les frais d'inscription sont de 700 € par module. (Ce tarif ne comprend ni l'hébergement, ni les frais de repas ...)

« Formation certifiante habilitée dans le cadre de la certification pour Encadrer un groupe de pratiques vocales collectives en musiques actuelles inscrite au Répertoire spécifique de France compétences par la PFI <https://www.pfi-culture.org/certification-de-competences> »

NB : Un document explicatif du chemin parcouru est disponible, il explique la démarche

Conditions d'inscriptions

Pour la formation certifiante Toumback *De la rythmique corporelle à l'état de danse*

- 1- Le bulletin d'inscription est à renvoyer au plus tard 1 mois avant la formation
- 2- Tout désistement devra être signalé au moins 15 jours avant le début de la formation. Au-delà, les frais d'inscription seront conservés si l'annulation n'est pas dûment justifiée.
- 3- Frais d'inscription 200 € (pour tout personne en démarche personnelle) encaissé à l'inscription (et déduit des frais)
- 4- Le formateur se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant.
- 5- Nous vous proposons de télécharger le document sur l'explication d'une mise en place d'une formation certifiante
- 6- Cette formation certifiante permet de devenir Professeur certifié au label TOUMBACK
- 7- Cette formation compte 4 modules de progression, ce qui représente un total de 120 heures
- 8- Cette formation est continue avec des échanges et un suivi sur une année sur les séances que le stagiaire lui-même donne.
- 9- Cette formation est destinée à toutes personnes passionnées de transmission, à travers le mouvement.
- 10- La certification n'est pas garantie au bout des 120 heures : Chaque module a ses objectifs en terme de répertoire, d'acquis rythmique, de gestion de groupe en gérant plusieurs paramètres soit corporels, chantés et dansés.
- 11- Un tableau sur les acquis sera donné à chaque stagiaire afin de suivre une progression.
- 12- Chaque participant aura les volumes Toumback offert qui correspondent au niveau des modules
- 13- Les modules ont une progression, ils peuvent être fait sur plusieurs années

pour toute information complémentaire

TOUMBACK 'PROD - 06 62 48 51 39 - toumback.prod@gmail.com

FORMATION DECOUVERTE

Choix du module :

Module 1: (15h de formation) - 4 possibilités

- 01 au 03 Octobre 2020 à **LA ROCHELLE**
- 09 au 11 Novembre 2020 à **PARIS (INJS)**
- 12 au 14 Novembre 2020 à **MONTPELLIER (Local O'Passo)**
- 17 au 19 Décembre 2020 à **LA ROCHELLE**

Module 2: (15h de formation) - 3 possibilités

- 27 au 29 Novembre 2020 à **TOULON (le port des créateurs)**
- 18 au 20 Janvier 2021 à **PARIS (INJS)**
- 04 au 06 Février 2021 à **LA ROCHELLE**

Module 3: (15h de formation) - 1 possibilité

- 15 au 17 Mars 2021 à **PARIS (INJS)**

En cas d'auto-financement, les frais d'inscription sont de 250 € le module. (Ce tarif ne comprend ni l'hébergement, ni les frais de repas ...) NB: votre inscription sera validée après paiement d'arrhes d'un montant de 80€.

En cas de prise en charge par un organisme (employeur, association) ou bien AFDAS, UNIFORMATION ou encore FIFPL (Fonds de formation de auto-entrepreneurs) votre inscription sera validée après réception de ce bulletin après signature de l'employeur les frais d'inscription sont de 300 € le module (Ce tarif ne comprend ni l'hébergement, ni les frais de repas ...)

Mode de règlement par chèque ou mandat administratif à l'ordre de Toumback'Prod

Conditions d'inscription

- 1- Le bulletin d'inscription est à renvoyer au plus tard 15 jours avant la formation
- 2- Tout désistement devra être signalé au moins 15 jours avant le début de la formation. Au-delà, les frais d'inscription seront conservés si l'annulation n'est pas dûment justifiée.
- 3- Frais d'inscription 80 € (pour tout personne en démarche personnelle) encaissé à l'inscription (et déduit des frais)
- 4- Le formateur se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant.

J'accepte les conditions d'inscription au stage , Le

Signature du demandeur :

Cachet de l'organisme :